

**Fiche de poste 05/2010**

**Poste à pourvoir** : Chargé-e de projet « concertation, débat public, enquête publique » pour le projet ARC EXPRESS et d'autres projets, au pôle concertation de la division « fer, concertation, expertise » (FCE) au sein de la direction des projets d'investissements (DPI) - Poste de catégorie A.

**Rôle du STIF** : le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), autorité organisatrice des transports en Ile-de-France, est un établissement public local. Il est en charge de l'organisation des services de transports publics dans la région Ile-de-France ; il fixe les tarifs et assure l'équilibre financier du système de transport. Il met en œuvre les grands projets d'investissement et contribue à l'amélioration de la qualité des transports offerts aux voyageurs. Il dispose d'un budget de près de 4 milliards d'euros et emploie 200 personnes.

**Contexte dans lequel se situe le poste**

Le Conseil du Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) du 8 juillet 2009 a approuvé le Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) du projet ARC EXPRESS. Le DOCP a servi de support à la saisine de la Commission nationale du débat public le 9 juillet 2009. Par décision du 2 septembre 2009, la Commission nationale du débat public a décidé que le projet ARC EXPRESS devait faire l'objet d'un débat public.

ARC EXPRESS, c'est un projet :

- de rocade de métro automatique en proche couronne, maillant efficacement les lignes de transports collectifs existantes (lignes de métro, RER et trains de banlieue, tramways) permettant de desservir les territoires denses ou en développement;
- d'une soixantaine de kilomètres, développant une vitesse commerciale élevée (40 km/h) et une fréquence de desserte comparable à celle du métro parisien;
- principalement souterrain réalisable en plusieurs arcs ;
- d'un coût d'environ 5 milliards d'euros pour les 2 arcs prioritaires.

La préparation du débat public est réalisée au STIF par la division Fer, division rattachée à la Direction des Projets d'Investissements.

La division Fer souhaite se renforcer pour préparer le débat public du projet ARC EXPRESS, mener ce débat et poursuivre les phases suivantes d'études du projet. Elle recrute donc un **Chargé-e de projet « concertation, débat public, enquête publique » pour le projet ARC EXPRESS et d'autres projets.**

La division FCE exerce les responsabilités de la direction des projets d'investissement sur les réseaux ferrés lourds d'Ile-de-France (RER, SNCF banlieue, métro, tram-train).

L'équipe de la division FER est constituée de :

- 9 chargés de projets ferroviaires
- 1 chargé de mission Expertises avec un assistant
- 3 chargées de mission Concertation
- une secrétaire
- et une chef de division.

Les projets pilotés ou suivis par la division correspondant au Contrat de Plan Etat Région représentent un montant d'investissement de plusieurs milliards d'euros sur la période 2007-2013 et comportent les études de projets majeurs comme la rocade Arc express ou le prolongement de la ligne 14. A ceux-ci s'ajoutent les projets des contrats particuliers entre la Région et les départements franciliens, les projets du plan Espoir Banlieue ainsi que les projets du plan de mobilisation pour les transports en commun voulu par la Région Ile de France.

**De nombreux projets de la DPI, dont Arc Express, arrivent aujourd'hui en phase de concertation ou en phase de préparation de la concertation, ce qui nécessite un renforcement du pôle concertation** : préparation du débat public Arc Express, concertation en cours sur la désaturation de la ligne 13 par prolongement de la ligne 14, concertations programmées en 2010 sur le prolongement de la ligne 11, le RER E à l'ouest, le prolongement du TCSP Massy-Saclay, le TCSP sur la RN3 .... Ainsi que de nombreuses enquêtes publiques prévues en 2011.

#### **Attributions du-de la titulaire du poste**

Exerçant des missions transverses à toute la DPI, au sein du pôle concertation, le-la titulaire du poste est en charge de :

- animer avec le bureau de conseil/communication la stratégie de concertation élaborée pour un projet;
- accompagner les chargés de projets dans le suivi du plan d'actions du schéma directeur de concertation ;
- mettre en œuvre les actions nécessaires au bon déroulement des procédures avec les partenaires institutionnels (Etat, Région, collectivités locales, CNDP, maîtres d'ouvrage...).

Le domaine de compétences recouvre les procédures de concertation, les débats publics, les enquêtes publiques dans le cadre juridique en vigueur.

#### **Profil du-de la titulaire du poste :**

- diplômé de Sciences Politiques éventuellement avec une expérience dans la conduite de concertations, débats et d'enquêtes d'utilité publique.
- Aptitude à identifier les enjeux territoriaux et les systèmes d'acteurs dans le cadre de projet d'aménagement.
- Sensibilité aux sujets liés à la concertation et aux transports.
- Bonnes capacités rédactionnelles et esprit d'analyse et de synthèse.
- Aptitudes relationnelles, adaptabilité, réactivité,
- Connaissance des logiciels habituels de traitement de texte (Word), de tableurs (Excel) et Powerpoint.

**Conditions** : Poste ouvert aux fonctionnaires de catégorie A des trois fonctions publiques et aux contractuels.

**Renseignements auprès de** : Sandrine GOURLET, chef de la division FCE, (tel : 01.53.59.14.07/mail : [sandrine.gourlet@stif.info](mailto:sandrine.gourlet@stif.info)) et Jean-François HELAS, directeur des projets d'investissement (tel: 01.53.59.14.42/mail: [jean-francois.helas@stif.info](mailto:jean-francois.helas@stif.info))

**Adresser CV et lettre de motivation à l'attention de Madame la directrice générale** par mail sous référence FPOST 05/2010 ([ressources.humaines@stif.info](mailto:ressources.humaines@stif.info)) ou par courrier (**STIF 41, rue de Châteaudun 75009 Paris**).